



AGRICULTRICES
DU QUÉBEC

AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SERVICES DE GARDE EN MILIEU AGRICOLE

CONSTATS ET RECOMMANDATIONS DES AGRICULTRICES DU QUÉBEC

Consultation sur les services de garde éducatifs à l'enfance

Juin 2021



© Agricultrices du Québec, 2021.

Tous droits réservés. Ce document ne peut être reproduit en tout ou en partie, par quelque moyen que ce soit, sans l'autorisation écrite des Agricultrices du Québec.

Table des matières

PRÉSENTATION DES AGRICULTRICES DU QUÉBEC	3
INTRODUCTION, PORTRAIT D'UN QUÉBEC RURAL.....	4
UN CHOIX DE VIE.....	4
LES VALEURS	4
LA RENTABILITÉ.....	4
PARTICULARITÉ DES FAMILLES AGRICOLES	5
AXE 1 - AMÉLIORER L'ACCÈS AU RÉSEAU POUR PERMETTRE À CHAQUE ENFANT DE DÉVELOPPER SON PLEIN POTENTIEL	6
POUR DES PLACES ABORDABLES POUR L'ENSEMBLE DES ENFANTS EN SGEE.....	6
AXE 2 ET 3 - RÉPONDRE AUX ATTENTES DES PARENTS EN LEUR OFFRANT DES PLACES EN SGEE EN COHÉRENCE AVEC LEURS BESOINS ET PROMOUVOIR LA GARDE EN MILIEU FAMILIAL POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES PARENTS	7
LE DÉFI DES SERVICES DE GARDE À HORAIRES ATYPIQUES	7
RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS	8
RÉFÉRENCES.....	8

Présentation des Agricultrices du Québec

La Fédération des Agricultrices du Québec (AQ) a pour mission de valoriser toutes les femmes œuvrant en milieu agricole et forestier tout en soutenant le développement de leurs capacités entrepreneuriales individuelles et collectives en reconnaissant leur contribution économique. Elle veille aussi à participer aussi aux orientations de l'agriculture québécoise.

Elle est le seul organisme agricole féminin au Québec et fait partie de l'une des 26 fédérations et groupes spécialisés de l'Union des producteurs agricoles (UPA). Elle est composée de 10 syndicats d'agricultrices régionaux qui comptent près de 600 membres sur l'ensemble du territoire québécois.

3

Les AQ s'intéressent aux questions d'égalité entre les femmes et les hommes depuis sa création en 1987. Parmi les dossiers qu'elle développe et qu'elle défend, citons la place des femmes dans les lieux de pouvoir et d'influence, la conciliation travail-famille, l'accès au financement, l'accès à la propriété agricole pour les femmes et la prévention en santé et sécurité sur les fermes. Elle développe également des réseaux de partenariat auprès d'autres regroupements de femmes et d'entrepreneurs, afin de favoriser l'échange et la mise en valeur d'idées et d'expertises.



Introduction, portrait d'un Québec rural

Les ruraux représentent aujourd'hui environ le quart de la population totale au Québec et occupent près de 90 % du territoire habité. Dans son ensemble, le Québec rural a vu sa population croître continuellement depuis les vingt dernières années. L'augmentation est observée principalement dans les régions situées à proximité des zones urbaines et des régions métropolitaines. La ruralité est multiple, celle vécue aux abords des villes diffère bien entendu de celle des régions éloignées, dont l'économie est axée sur les ressources forestières, minières et côtières. Le Québec rural d'aujourd'hui est également très différent des campagnes d'autrefois qui se définissaient presque exclusivement par l'agriculture et la foresterie. Le développement des régions est plus diversifié et plus complexe qu'auparavant, et le lien historique entre agriculture et ruralité se réinvente.

De nos jours, environ 6 % de la population ont l'agriculture comme occupation principale soit près de 42 000 Québécois. Le portrait actuel révèle que la population agricole est vieillissante et que la relève est souvent précaire. Le nombre total de fermes poursuit sa décroissance, parallèlement à une concentration accentuée de la production. On remarque également que le démarrage de fermes de petite taille est en augmentation constante par rapport au transfert traditionnel.

Un choix de vie

Le rythme de vie lors des périodes de productions intensives, lié aux contraintes de la nature, laisse peu de temps pour soi-même et pour la famille. Tous le déplorent et souhaiteraient améliorer leur qualité de vie. Pourtant, décider d'habiter en milieu rural et d'avoir une entreprise agricole est rarement un choix professionnel, mais bien un choix de mode de vie. Pour le monde agricole, la propriété, la terre n'est pas seulement qu'un bien immobilier, c'est avant tout un patrimoine, une raison de vivre. Risquer de perdre sa terre, ne pas savoir si on aura de la relève ou si la relève arrivera à survivre, représente un stress constant au-delà du stress financier, qui est souvent partagé par au moins deux générations.

Les valeurs

Ce mode de vie est imprégné de valeurs, de traditions et de transmission d'idéologies, notamment concernant la famille et les rôles hommes – femmes, à travers les générations. La famille, le travail et la propriété sont des valeurs de base très importantes pour les productrices et producteurs agricoles.

La rentabilité

Au Québec, bien que les entreprises agricoles puissent avoir des actifs se chiffrant en millions, les revenus disponibles pour les familles sont en moyenne de 50 000 \$ par année. Les exploitations de petite taille, souvent détenues par des femmes, arrivent difficilement à subvenir aux besoins d'une famille, un 2^e et même un 3^e emploi sont souvent nécessaires.

Particularité des familles agricoles

L'on compte environ 29 000 fermes au Québec et on retrouve généralement une femme par ferme. Selon les dernières données du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ, 2021), les familles agricoles ont en moyenne 2,92 enfants comparativement à 1,58 pour la moyenne québécoise. L'engagement des enfants à la ferme est très valorisé par les parents.

En matière de santé et sécurité, le quart des parents rapportent être assez inquiets ou très inquiets lorsque leurs enfants fréquentent les lieux de l'entreprise. Cette proportion augmente à 46 % lorsque les enfants sont âgés de six ans ou moins. Selon la CNESST (2010), près de 30 % des décès et des blessures survenues en milieu agricole touchent des enfants de moins de 14 ans. Concernant les enfants de moins de 6 ans décédés en milieu agricole, 80 % d'entre eux accompagnaient un adulte à son lieu de travail au moment du décès.



AXE I - Améliorer l'accès au réseau pour permettre à chaque enfant de développer son plein potentiel

Pour des places abordables pour l'ensemble des enfants en SGEE

L'accessibilité des SGEE est une problématique dans les régions rurales. Ces lieux de gardes sont souvent trop éloignés du lieu de résidence.

À l'heure actuelle, il existe très peu de données quant à l'accessibilité géographique des SGEE sur les vastes territoires agricoles. Selon l'étude Femmes et ruralité (Agricultrices du Québec, 2016), 7 % des familles agricoles doivent parcourir plus de 20 km pour accéder au Centre de la petite enfance (CPE) le plus près et il manque de place dans plusieurs régions.

6

Selon les estimations statistiques de l'offre et la demande de places en services de garde éducatifs à l'enfance (ministère de la Famille, 2020), la majorité des régions agricoles ont un déficit important en termes de nombre de places disponibles au sein des SGEE. Il y a une forte disparité dans l'accès aux places subventionnées entre les territoires.

Recommandation

Identifier les besoins des parents, à une échelle locale, avant d'investir dans les infrastructures ou des programmes pour répondre adéquatement aux besoins des familles;



AXE 2 et 3 - Répondre aux attentes des parents en leur offrant des places en SGEE en cohérence avec leurs besoins et Promouvoir la garde en milieu familial pour répondre aux besoins des parents

Le défi des services de garde à horaires atypiques

La très grande majorité des familles agricoles travaille et vit au sein même de leur entreprise. Les jeunes entrepreneurs ont des horaires atypiques, et dont les urgences peuvent arriver à tout moment, 24 heures par jour et 7 jours par semaine.

7

Dans le milieu agricole, les services de garde les plus utilisés sont les membres de la famille/ami(e) (23 %) et la garderie en milieu familial (22 %). Il faut toutefois souligner que 47 % des femmes disent n'utiliser aucun des choix de garde.

Le réseau familial, surtout les grand-mères, est essentiel pour combler les besoins lorsque les services de garde offerts n'y répondent pas. Les entreprises agricoles ont des horaires de travail atypiques qui ne cadrent pas avec ceux des garderies. Selon le MAPAQ, près du quart des ménages souhaiteraient que les services de garde soient ouverts plus tôt le matin (23 %) ou plus tard en fin de journée (24 %), alors que le tiers (31 %) souhaite avoir accès à un service de gardiennage à domicile.

Ces données corroborent avec celles de l’Institut de la statistique du Québec (Gingras, 2012) qui souligne que les personnes qui occupent un emploi à statut atypique utilisent beaucoup moins les modèles de garde en installation et privilégie les services de garde à domicile ou une combinaison de plusieurs types de garde.

Le ministère de la Famille a octroyé une subvention aux AQ dans le cadre du Programme de soutien financier en matière de conciliation famille-travail destiné au milieu de travail afin de réaliser une étude de faisabilité d’implanter un modèle de garde à domicile alternatif pour les familles agricoles. Les résultats de cette analyse seront connus dès l’automne 2021.

Recommandations

Favoriser l’implantation de SGEE offrant des horaires flexibles et adaptés au monde agricole (garde non prévue, garde occasionnelle ou temporaire, garde par blocs d’heures);

Financer l’implantation de projets pilotes de service de garde subventionnés à domicile en milieu agricole.

Résumé des recommandations

Axe 1 – Pour des places abordables pour l’ensemble des enfants en SGEE

Recommandation

Identifier les besoins des parents, à une échelle locale, avant d’investir dans les infrastructures ou des programmes pour répondre adéquatement aux besoins des familles.

Axe 2 et 3 – Le défi des services de garde à horaires atypiques

8

Recommandations

Favoriser l’implantation de SGEE offrant des horaires flexibles et adaptés au monde agricole (garde non prévue, garde occasionnelle ou temporaire, garde par blocs d’heures);

Financer l’implantation de projets pilotes de service de garde subventionnés à domicile en milieu agricole.

Références

- Carmen Houde, 2016. Consultation Femmes et ruralité, Agricultrices du Québec.
- Commission des normes de l’équité de la santé et sécurité au travail (CNESST), 2010. La sécurité des enfants à la ferme, un investissement pour l’avenir.
- Lucie Gingras, 2012. Le travail atypique et la garde d’enfants, Institut de la statistique du Québec.
- Ministère de la Famille, 2020. Modèle d’estimation de l’offre et de la demande de places en services de garde éducatifs à l’enfance.
- Stéphanie Cantin et Frédéric Desbiens, 2021. Portrait de la conciliation travail-famille dans les entreprises agricoles au Québec, BioClips actualité bioalimentaire, MAPAQ.



Agricultrices du Québec
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 4E7
Tél. : 450 679-0540, 8469

fed.agricultrices@upa.qc.ca – www.agricultrices.com
Facebook/fed.agricultrices - Twitter/AgricultricesQc